

## Grève à la SNCF :Cheminots, usagers, travailleurs, Solidarité !

Depuis lundi soir, les cheminots sont en grève reconductible à l'appel de leurs syndicats, la CGT, FO, Sud et FGAAC. Ils luttent pour la défense du service public, de leurs conditions de travail, de leurs salaires, ils ont raison. Leur lutte participe de la défense de toute la population face à l'offensive libérale du patronat et du gouvernement, à la remise en cause des acquis sociaux. Elle poursuit la lutte des marins de la SNCM et converge avec celle des tramways de Marseille, comme avec les résistances de l'ensemble des travailleurs des services publics, de La poste, des Hôpitaux comme de ceux du privé. Elle continue la lutte de tous ceux qui manifestaient, samedi dernier, à Paris et en province pour la défense des services publics. Elle a besoin, pour mettre en échec le gouvernement, de la sympathie active de toute la population.

### Mettre un coup d'arrêt aux privatisations

La grève des cheminots démarre au moment même où commence la cotation des actions EDF à



la Bourse, quatre mois après celle de Gaz de France. L'exemple d'EDF après celui d'Air France ou de France Télécom donne toute raison aux cheminots de n'accorder aucune confiance aux déclarations de Perben, le ministre des Transports, qui prétend qu'il n'est pas question de privatiser la SNCF. Quel crédit accorder à la parole de ce gouvernement qui ment, agresse et répond à la crise sociale par le couvre-feu ! La privatisation est déjà en route. La SERNAM (messagerie) est privatisée, la Société hydroélectrique du Midi qui fournissait 30 % de son électricité à la SNCF est privatisée comme

aussi la gestion de l'approvisionnement des ateliers...

Une réorganisation est en cours qui donne à chaque branche d'activité (voyageurs, Transilien, fret et TER) son autonomie et impose des critères de rentabilité financière. Déjà, 11 000 km de lignes de chemin de fer sont menacés.

### La logique du profit contre l'intérêt collectif

Pour tenter de justifier sa politique de privatisation, le gouvernement invoque la nécessité de moderniser, de rendre plus efficaces les services publics. Il se fiche du monde. Il voudrait faire passer une politique de classe, entièrement au service des intérêts privés des riches, à la recherche d'investissements rentables pour leurs capitaux, pour une politique soucieuse de l'intérêt collectif. Pur mensonge.

L'exemple de France Télécom en est la démonstration évidente. La course à la rentabilité financière implique la mise en concurrence, la liquidation des lignes non-rentables, les licenciements, les attaques contre les salaires, la dégradation des conditions de travail comme du service rendu. Mettre en échec cette politique est l'intérêt de tous, cheminots, usagers, salariés.

### Unité

Mercredi, ce sont les travailleurs de la RATP, les transports parisiens, qui rejoindront les cheminots dans la grève. Le 24, les enseignants puis le 29, les agents des finances seront à leur tour en grève. Pourtant, chacun a bien conscience que, face à un gouvernement engagé dans une fuite en avant autoritaire pour préserver son pouvoir, l'unité est plus que jamais nécessaire. La révolte des jeunes des banlieues est un signal d'alarme. Oui, il y a urgence sociale et démocratique !

La montée du chômage, la dégradation de services publics en particulier dans les quartiers et les cités, le manque de moyens pour les écoles et l'éducation nationale entraînent un recul social considérable. Chirac-Villepin-Sarkozy provoquent et agressent sans apporter le moindre début de réponse aux exigences populaires.

Il faut leur opposer un front des syndicats, associations, partis de gauche et d'extrême gauche pour mettre en échec leur politique en aidant à la convergence des luttes, à la mobilisation populaire.

### *Faits et méfaits – lois d'exception*

Ça devait finir par arriver. Eh bien ça y est : un maire a décidé de suspendre les aides municipales « pour toutes les familles dont un membre aura été à l'origine d'un acte de violence ou d'une dégradation sur un bien public ou privé ». Il s'agit, en l'occurrence, de Georges Tron, député-maire UMP de Draveil (Essonne). Les aides en question, distribuées par le centre communal d'action sociale, concernent entre autres - selon le communiqué du maire - « l'aide alimentaire, le complément EDF, l'aide au secours d'urgence, l'aide à la cantine », etc.

Georges Tron n'est pas le premier édile (et probablement pas le dernier) à avoir cette idée lumineuse qui consiste à aggraver la situation d'une famille plutôt que de tenter de remédier à ses difficultés, mais il est vrai que, dans le contexte actuel, la mesure prend un relief particulier.

De son côté, le ministre délégué à la famille, Philippe Bas, a annoncé que la loi de 2003 permettant aux juges de prononcer des sanctions financières à l'encontre de parents « qui n'exercent pas correctement leur responsabilité parentale » était en cours d'évaluation. De quoi nourrir, vu l'ambiance, quelques inquiétudes.

Mais tout cela doit faire au moins un heureux : le ministre de l'Intérieur, qui se demandait, pas plus tard que la semaine dernière, si les familles des « fauteurs de troubles » devaient continuer à bénéficier de « toutes les allocations ».

État d'urgence, renforcement policier et expulsions d'un côté, sanctions pécuniaires de l'autre. Voilà ce qui s'appelle - pour paraphraser le laïus présidentiel de début de semaine - mettre « en cohérence les discours et les actes ».

### *Nouvelles zones franches*

Parmi les mesures prises « en faveur » des banlieues, le gouvernement a annoncé la création de quinze nouvelles zones franches urbaines. Elles s'ajoutent aux 85 existantes, qui ont déjà fait la preuve de leur inefficacité totale.

Sous couvert de favoriser la création d'emplois, les zones franches permettent de distribuer de nouvelles exonérations d'impôts et de taxes aux propriétaires de commerces, de petites et moyennes entreprises et aux professions libérales...

Ces avantages ne sont assortis d'aucune obligation d'embauche d'habitants du quartier et, la plupart du temps, les patrons qui en bénéficient s'installent le temps de toucher ces exonérations (cinq ans), avant de partir à la recherche de nouvelles aubaines.

Il va sans dire que cet argent public, qui ne sert, encore une fois, qu'aux plus riches, devrait être utilisé sous contrôle de la population, pour le maintien et le renforcement des services publics, l'embauche dans les écoles, les crèches, les postes, etc.



Nous contacter : Ligue Communiste Révolutionnaire  
e-mail : lcr.palaiseau-massy@wanadoo.fr / Site Internet : lcrmassypalaiseau.chez.alice.fr  
Tél : 0682945951

